Voisins le Bretonneux, le 6 mars 2023

Le Chef d’établissement

Aux parents d’élèves de CM2

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de son projet d’établissement, le collège Hélène Boucher offre la possibilité de suivre deux langues dès la 6e selon les modalités suivantes :

* **Anglais : 3h / semaine** de la 6ème à la 3ème
* **Allemand : 3h / semaine** de la 6ème à la 3ème

Un des objectifs de ce dispositif est de permettre aux élèves d’acquérir **le même niveau en anglais et en allemand en fin de 3ème.**

Ce double enseignement, s’il implique une matière supplémentaire en 6ème, ne nécessite pas d’aptitude particulière, mais suppose simplement le goût des langues vivantes.

Si vous êtes intéressé(e) par ce dispositif bi-langue pour votre enfant, je vous demanderai de retourner au collège le coupon ci-dessous pour le 09 mai 2023 (**le nombre de places disponibles est limité à 28 élèves**). Les parents des élèves retenus pour cette classe **seront avertis fin juin par courrier après les résultats de la procédure Affelnet**.

Laurence MADAMET

✂-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

**Candidature à une inscription en groupe bi-langue à la rentrée 2023**

**Coupon à retourner au secrétariat de direction avant le 09 mai 2023 dernier délai.**

Je soussigné(e), …..................................................................................................................responsable de l’élève (Prénom-NOM)…………………………..........................………………………………………souhaiterais que mon enfant actuellement en CM2 à l’Ecole ……………………………………………..............................................................................

adresse de l’école .………………………………………………………………………………………….intègre le dispositif de 6ème bi-langue (anglais/allemand).

J’ai été informé(e) que :

* **Le changement de Langues Vivantes (LV1 et LV2) ne sera pas autorisé** en cours de scolarité entre la 6ème et la 3ème.
* **Le cumul des projets (groupe bi-langue avec la section sportive et l’option sport de 4e) ne sera pas possible.**

Date : Signature des parents :